

**NOTE DE SYNTHESE**  
**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016**  
**BUDGET PRINCIPAL**

Le nouvel article L.2312-1 issu de la loi NOTRe oblige les communes de 10 000 habitants au moins à délibérer formellement et à transmettre au Préfet un Rapport d'Orientation Budgétaire. C'est ce que nous faisons déjà depuis longtemps, le nouveau contexte implique seulement que nous relations les données en matière de personnel, en plus de celles habituellement exposées.

\*\*\*

La situation financière de notre commune est fortement marquée par la baisse des recettes de fonctionnement, dont la baisse des dotations de l'Etat, mais pas seulement. La crise économique globale produit des effets sur les recettes fiscales avec un tassement de la progression des bases et des droits de mutation (- 18 000 €). Pour des raisons particulières nous perdons aussi les loyers du Thalassa (- 20 000 € imputés sur le budget annexe) et de la Trésorerie (-20 000 €).

Malgré tout, les efforts entrepris depuis 7 ans afin de maîtriser les charges de fonctionnement, réduire le poids de la dette et trouver de nouvelles recettes, permettent de maintenir le périmètre des services publics communaux et de conserver un niveau d'investissement réduit mais néanmoins conséquent.

Après une forte baisse en 2014, l'épargne brute augmente de 2,6 %, alors que nous avons dû absorber une nouvelle baisse des dotations.

On peut immédiatement constater que la politique nationale de baisse des dotations a un effet direct et immédiat sur le seul niveau de l'investissement contrairement aux prévisions des « pourfendeurs » des gabegie sensées être généralisées dans les collectivités locales. Les efforts déjà réalisés sur la rigueur de gestion du fonctionnement ne sont en effet pas renouvelables à l'infini. Entre 2011 et 2015, nos dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que de 4,7 %, ce qui est très peu en considérant les hausses de charges que nos services publics engendrent inéluctablement et les transferts de l'Etat.

\*\*\*

## **FONCTIONNEMENT :**

Chap	Libellé	2011	% évol.	2012	% évol.	2013	% évol.	2014	% évol.	2015	% évol
011	Charges à caractère général	2 713	1,1%	2 718	0,19%	3 057	12,47%	2 811	-8,80%	2 806	-0,1 %
012	Charges de personnel	6 826	2,07%	6 477	-5,38 %	6 691	3,30%	7 060	5,50%	7 165	1,5 %
65	Autres charges de gestion courante	1 469	4,00%	1 336	-9,98%	1 444	8,08%	1 542	6,78%	1 713	11,08 %
66	Charges financières	861	-1,00%	874	1,50 %	800	-9,25%	777	-2,96%	742	-4,7 %
	TOTAL	11 869	1,86 %	11 405	-4,06%	11 992	5,14%	12 196	1,70%	12 426	1,88 %

On note l'augmentation du 65, due à la subvention d'équilibre de 248 000 € versée au budget annexe de la restauration scolaire, partiellement compensée par la diminution de la subvention au CCAS (743 620 € contre 790 500 € en 2014) qui s'explique largement par la renégociation de la convention tripartite de l'EHPAD avec le conseil départemental et l'Agence régionale de Santé (ARS), et la prise en charge par ARS de charges indirectes sur le budget du SSIAD.

La stabilité du 011 témoigne des efforts de tous les services pour maîtriser leurs dépenses courantes.

\*\*\*

Le budget de fonctionnement 2016 devra « absorber » 240 000 € supplémentaires de baisse de la DGF, soit un total de 576 950 € depuis 2014... Il est donc clair que les efforts ne doivent pas être relâchés en matière de gestion rigoureuse.

Les recettes nouvelles sont la seule marge de manœuvre dont dispose la commune si l'on écarte l'augmentation des recettes fiscales par les taux (stables depuis 2003).

Le compte administratif 2015 reflètera cette continuité, dont les effets sont visibles en chiffres.

Années	Dépenses par habitant Charges générales		Personnel		Totales	
	MEZE	Strate démographique	MEZE	Strate démographique	MEZE	Strate démographique
2008	267	240	620	471	1 237	951
2011	241	264	625	607	1 157	1 160
2014	239	279	624	661	1 120	1 224

La maîtrise des charges de fonctionnement est spectaculaire sur ce tableau. A partir de 2011, nous sommes en dessous des moyennes par habitant des communes de la strate démographique, alors même que MEZE n'appartient pas à une intercommunalité très intégrée et assume en régie la quasi-totalité des services de proximité.

Les charges par habitant diminuent même en valeur absolue alors que partout elles augmentent.

Les recettes de fonctionnement supplémentaires ont permis de redresser partiellement la pente amorcée en 2014 qui voyait, malgré nos efforts, l'épargne brute chuter en raison d'une progression des recettes inférieure à celle des dépenses.

La stratégie de gestion a consisté à décider de recettes supplémentaires à savoir la TLPE qui a rapporté 36 254 € en 2015 et la taxe d'habitation sur les logements vacants qui a rapporté plus de 50 000 € pour un produit attendu de 130 000 €. Le travail réalisé sur les évasions de bases de fiscalité tarde à produire des effets massifs en raison de la grande insuffisance des services de la DGFIP à relayer efficacement le travail de nos services. Une solution doit être recherchée en concertation avec la Direction Régionale.

Années	2013	2014	2015
Recettes réelles de fonctionnement	13 219 818	13 298 390	13 496 600
		+ 0,5 %	+ 1,50 %

La progression des dépenses reste cependant supérieure de 0,38 % à celle des recettes réelles. Le travail de récupération des bases de fiscalité évadées doit être fait, l'enjeu en termes de justice fiscale comme en termes d'équilibre de nos comptes est très important. Une hausse des taux correspondrait à une aggravation de la fiscalité des ménages les plus imposés pour compenser la fiscalité non perçue par ailleurs.

\*\*\*

#### **EPARGNE BRUTE ET INVESTISSEMENT :**

Le redressement de l'épargne brute a été mis à profit, pour la deuxième année consécutive, pour réaliser un désendettement très significatif. Ce désendettement atteindra donc 2 millions d'euros sur deux exercices afin de retrouver sur les exercices à venir une capacité à investir supérieure. La modération de l'investissement à 1,1 millions d'euros d'opérations nouvelles est cependant à corriger par les 540 000 € de « restes à réaliser » en dépenses, dont certaines opérations déjà réalisées en 2015 (tourne à gauche ZAC des Costes 220 000 €, 55 000 € d'éclairage public Hameau du Moulin).

En milliers d'euros	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Epargne brute	988 + 59,09%	1 330 +35,63%	1 558 +17,14%	1 753 +12,5%	1 780 +1,5%	1 530 -16,3%	1 570 +2,6%
Dépenses d'équipement	1 299	1 836	2 189	3 102	3 013	2 061	1 132

**LA DETTE**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Emprunts en milliers d'€	16 370	15 934	15 622	15 253	15 287	14 484	13 422
Gendarmerie	5 314	5 226	5 134	5 037	4 937	4 832	4 722
<b>TOTAL général</b>	<b>21 684</b>	<b>21 160</b>	<b>20 756</b>	<b>20 290</b>	<b>20 224</b>	<b>19 316</b>	<b>18 144</b>
EVOLUTION	-1,05%	-2,47 %	-1,94 %	-2,30 %	-0,30 %	-4,7%	-6,45%

En 2016, le budget d'investissement retrouvera des volumes d'opérations plus conformes aux besoins d'une ville dynamique de plus de 11 000 habitants.

L'équilibre de la section d'investissement sera obtenu par d'importantes recettes de participations d'urbanisme (T.A., ZAC, PUP). Il est à noter à ce propos que l'aménageur de la ZAC des Costes a soldé le programme des équipements publics de la concession d'aménagement au montant de 1,43 millions d'euros. La prévision d'épargne de la section de fonctionnement sera reconduite au niveau de 2015. Enfin, les cessions foncières non réalisées en 2015 seront inscrites au budget 2016 pour une recette espérée de 500 000 €. Il s'agit du terrain appartenant à la commune à la ZAC des Costes et d'un terrain Rue de la Palombière.

En outre, les efforts de désendettement se traduiront en 2016 par une diminution du montant de remboursement du capital des emprunts de 1 774 000 € en 2015 à 1 507 000 € en 2016.

\*\*\*

Le budget d'investissement sera donc présenté avec 2,7 millions d'euros d'opérations nouvelles. Il s'agira de la dernière tranche du Taurus pour 200 000 €, de l'équipement des Tableaux Numériques Interactifs dans les écoles pour 40 000 €, d'investissements sur les équipements sportifs pour 200 000 €, notamment l'éclairage du terrain pelousé annexe, la main courante du stade, les panneaux de basket à G. Rigal, la rénovation du chauffage de B. Jeu. Les bâtiments communaux seront dotés de 400 000 € (Foyer, mairie annexe, mises en accessibilité...).

La voirie sera dotée de 1 million d'euros environ, avec notamment les grosses opérations avenue de Villeveyrac, l'aménagement du jardin Montet, la réfection pavée de la rue Raspail...).

Il est à noter, bien que l'opération soit portée par le budget annexe que le programme de réhabilitation du Thalassa sera poursuivi pour un montant de 763 000 € en 2016.

\*\*\*

**ETAT DU PERSONNEL EN 2015**

<b>2015</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Dont temps non complet</b>	<b>Masse salariale</b>
<b>Budget général</b>	199	27	7 164 812
<b>Budget cuisine centrale</b>	27	7	857 549
<b>Service des Eaux</b>	7	1	265 964
<b>Budget des ports</b>	3	0	104 593
<b>TOTAL</b>	<b>236</b>	<b>35</b>	<b>8 392 918</b>

La masse salariale devrait subir une augmentation de l'ordre de 2,5 % en 2016 du simple fait du Glissement Vieillesse Technicité, aucune création de poste n'est prévue.